Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022



# ACTE D'ENGAGEMENT

# MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

# Création d'un bassin de rétention à l'Aucize sur la commune de Bessey

Cadre réservé à l'acheteur	
CONTRAT N°	
NOTIFIE LE	/ / /

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien 9 rue des prairies

42410 PELUSSIN Tél: 0474873013

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022

## **SOMMAIRE**

1 - Identification de l'acheteur	. 7
2 - Identification du co-contractant	. :
3 - Dispositions générales	
3.1 - Objet	-
3.2 - Mode de passation	. <u>.</u>
3.3 - Forme de contrat	-
4 - Prix	. 5
5 - Durée et Délais d'exécution	
6 - Paiement	5
7 - Nomenclature(s)	. 6
8 - Signature,	. 7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	g

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage: 17/11/2022

#### 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président

Ordonnateur : M. le Président

Comptable assignataire des paiements : Trésorier de ST Chamond

Maître d'œuvre : 3 D Infrastructure

Le signataire (Candidat individuel),

ZA les Loges

18, allée de l'artisanat

42340 VEAUCHE

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

## 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations;

77		
M / Mme	Mathieu MONTAGNIER	
Agissant en qualité de	Président	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ; Nom commercial et dénomination sociale

:	

<b>/</b>	engage la société	. sui	۔ la	base	de son	offre :	
V	3 3						•

Nom commercial et dénomination sociale	MONTAGNIER TP	
Adresse	ZA Le Planil 13 rue de l'Europe 42410 PELUSSIN	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022

Courriel	contact@montagniertp.com
Numéro de téléphone	04 74 87 63 01
Numéro de SIRET	348 747 015 00025
Code APE	4312A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR27 34874701500025
Le mandataire (Candid	dat groupé),
M / Mme	
Agissant en qualité de	
solidaire du groupeme non solidaire du group Nom commercial et	
dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022

# 3 - Dispositions générales

## 3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne : Création d'un bassin de rétention à l'Aucize sur la commune de Bessey

### 3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

#### 3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

#### 4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est :

#### pour la solution de base 1:

Montant HT	. 75 909,00	Euros
	: 15 181,80	
Montant TTC	91 090,80	Euros
Soit en toutes lettres	: Quatre vingt onze mille quatre vingt di	x euros quatre vingt

# 5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

## 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221117-D\_22\_104-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022

Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur 1 :

	un compte unique ouvert	au nom	du	mandataire	;
--	-------------------------	--------	----	------------	---

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

# 7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45232454-9	Travaux de construction de bassins d'eaux pluviales			

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022

# 8 - Signature

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)
Fait en un seul original  A PELUSSIN  Le 27/10/2022
Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement <sup>1</sup>
Mathieu  Montagnier  Signature numérique de Mathieu MONTAGNIER  Date: 2022.10.27 14:23:19 +02'00'
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR
Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :
Montant HT : 75909.00 Euros  TVA (taux de .20.%) : 15 181.80 Euros  Montant TTC : 91.090.80 Euros  Soit en toutes lettres : Quare-vingtonse mille quare  Wirrat dix euros et quare-vingt centimes
La présente offre est acceptée  A Le 17 1112022
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du
2.8.6041.2022 Le Présèdent de Communa de la
NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :  La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
(1) Mention facultative dans le cas d'un dénôt signé électroniquement

Consultation n°: 2022\_17 Page 7 sur 9

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221117-D\_22\_104-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022 Affichage : 17/11/2022

	La totalité du bon de commande $n^\circ$ afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
	La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
	•••••••••••••••••••••••
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
20	La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
	••••••••••••••••••••••••
et d	evant être exécutée par : en qualité de :
	membre d'un groupement d'entreprise
	sous-traitant
	A
	Le
	Signature 1

(1) Date et signature originales

042-244200895-20221117-D\_22\_104-AU

Accusé certifié exécutoire

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :				
Dénomination sociale : SIRET :				
Dénomination sociale : SIRET :				
Dénomination sociale : SIRET :				
Dénomination sociale : SIRET :				
	Totaux			
Consultation n°: 2022_17				Affichage : 17/11/2022 6 Uns 6 98 gd

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS